



Collège J-F Champollion

Rue de la Remise

78960 Voisins-le-Bretonneux ☎: 01 30 57 36 37

ce.0781789w@ac-versailles.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE EN « SECTION SPORTIVE ARTS DU CIRQUE » ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

NOM DE L'ELEVE : Prénom :

Né(e) le :

Adresse des parents :

.....

Téléphone des parents : / / / /

Adresse mail des parents :@.....

Régime souhaité : Demi - pensionnaire Externe

(Cochez la case correspondante à votre choix)

Ecole d'origine :

Avis du professeur des écoles :

.....

.....

.....

Cachet de l'école :

Si, la candidature de votre enfant est retenue, et sous réserve d'acceptation par les services rectoraux d'une éventuelle dérogation, l'enfant s'engage à suivre la section sportive Arts du Cirque pour une durée de deux ans (6^{ème} - 5^{ème}), et à participer à toutes les actions menées dans ce cadre.

Date et signature :



Collège J-F Champollion

Rue de la Remise
78960 Voisins-le-Bretonneux

☎: 01 30 57 36 37

ce.0781789w@ac-versailles.fr

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ✚ Une enveloppe timbrée libellée à l'adresse des parents,
- ✚ Le livret scolaire unique de CM1 et CM2,
- ✚ Une lettre de motivation manuscrite, rédigée par le candidat,
- ✚ Une présentation des activités de l'élève dans les domaines artistiques et culturels (cirque, théâtre...),
- ✚ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Arts du Cirque,
- ✚ Si concerné une copie du document de demande de dérogation, ou à défaut un engagement sur l'honneur à demander en vœux n°1 le collège JF Champollion lors des vœux d'affectation.

Attention : l'enfant devra également impérativement se présenter, en tenue de sport, **le mercredi 12 mai 2021 à 13h** au Gymnase des Pyramides (*) à Voisins le Bretonneux afin que les responsables de la section puissent échanger avec le candidat et évaluer sa motivation ainsi que ses aptitudes sportives et circaciennes. Cette rencontre se terminera à 14h. La non-participation à cette séance vaut renoncement à l'inscription dans la section sportive.

Une réunion d'information se tiendra au collège, à 18h, **le mardi 6 avril 2021**(*)

Ce dossier est à déposer pour **le jeudi 6 mai 2021 au plus tard** au secrétariat de l'établissement.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Les familles seront informées du résultat de la commission de sélection des dossiers.

L'inscription ne sera définitive que lors des inscriptions au collège.

(*) Sous réserve des conditions sanitaires.